Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE PHILOSOPHIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

PHILOSOPHIE

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-PHIL-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0 à titre indicatif, sans valeur nationale attestée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Évaluation des sources et des indicateurs** (3 questions) — **Page 3**
2. **Traitement quantitatif des résultats** (4 questions) — **Page 5**
3. **Interprétation et limites de l'analyse** (3 questions) — **Page 7**
4. **Synthèse argumentée et proposition de vérification** (2 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencephilo.fr/assets/annales/licence-philo/C6 - Exploitation de données à des fins d'analyse/2026/Licence Philosophie - C6 - Exploitation de données à des fins d'analyse - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Évaluation des sources et des indicateurs

Le dossier compare deux ressources documentaires au sujet de deux modalités d'enseignement d'un module de philosophie. Il faut évaluer les informations disponibles, délimiter la population étudiée et définir l'indicateur de progression à partir des documents techniques.

Sélection critique des ressources

Question 1.1. Comparez les deux ressources du DT 1 au regard de leur auteur, de leur objectif et des éléments permettant de vérifier leurs affirmations. Indiquez laquelle est la plus directement exploitable pour décrire l'étude du dossier et justifiez votre choix par deux éléments.

La ressource A est une note du comité pédagogique, conçue pour présenter l'étude. Elle fournit les effectifs, les moyennes et la définition de l'indicateur, mais pas les données individuelles ni une validation par les pairs. La ressource B est un message anonyme qui affirme un effet nécessaire, sans préciser son échantillon, sa méthode de mesure ou ses sources chiffrées.

La ressource A est la plus directement exploitable pour décrire le dossier : ses chiffres et sa définition sont vérifiables dans les documents. Sa portée reste limitée, car les données sont construites pour l'évaluation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La ressource A est la plus exploitable : elle fournit les effectifs, les moyennes et la définition de l'indicateur.

Population étudiée et généralisation

Question 1.2. Délimitez la population effectivement étudiée et précisez une limite de généralisation des résultats. Tenez compte du recrutement des participants et du caractère construit des données.

Le cas porte sur 120 étudiants inscrits au même module de philosophie, répartis en deux groupes de 60. Ce sont les étudiants représentés dans le dossier, mais les chiffres ne proviennent pas d'une enquête réelle.

La sélection des modalités n'étant pas aléatoire, les groupes se sont formés selon l'organisation des enseignements et les disponibilités. En conséquence :

- les groupes ne sont pas nécessairement représentatifs d'autres étudiants ou établissements ;
- les données construites ne permettent pas d'étendre les résultats à une population réelle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le dossier représente 120 étudiants répartis en deux groupes, mais ses données construites ne décrivent pas une population réelle ni ne permettent une généralisation.

Définition de l'indicateur

Question 1.3. Définissez l'indicateur « progression observée » utilisé dans le DT 2 et précisez la condition numérique qui permet de classer un étudiant dans la catégorie « progression d'au moins 2 points ».

La progression observée correspond, pour chaque étudiant, à la différence entre son score après le module et son score avant le module. L'indicateur binaire classe cette différence selon qu'elle atteint ou non le seuil de 2 points ; les effectifs correspondants sont ensuite regroupés par modalité.

La condition d'inclusion dans la catégorie est : $\text{score après} - \text{score avant} \geq 2$ points. Une différence exactement égale à 2 satisfait donc le critère.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Progression d'au moins 2 points » : score après - score avant supérieur ou égal à 2 points.

2. Traitement quantitatif des résultats

Les tableaux présentent les effectifs d'étudiants ayant progressé d'au moins 2 points selon chacune des deux modalités pédagogiques. Il faut calculer les taux et leur écart, puis compléter le document réponse DR 1 avec les résultats, les unités et la formule utilisée.

Taux par modalité

Question 2.1. Calculez, pour chaque modalité, le pourcentage d'étudiants ayant progressé d'au moins 2 points. Présentez les calculs et arrondissez les résultats au dixième de pour cent.

Le taux correspond à l'effectif ayant progressé d'au moins 2 points, divisé par l'effectif du groupe, puis multiplié par 100. Pour le séminaire : 39 / 60 × 100 = 65,0 %. Pour le cours magistral : 27 / 60 × 100 = 45,0 %. Les deux groupes comptent chacun 60 étudiants. Les taux sont arrondis au dixième de pour cent, comme demandé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Séminaire : 65,0 %. Cours magistral : 45,0 %.

Écart entre les taux

Question 2.2. Calculez l'écart entre les deux pourcentages obtenus en 2.1, en points de pourcentage, et indiquez quelle modalité présente le taux le plus élevé.

On soustrait les deux taux exprimés en pourcentage pour obtenir l'écart en points de pourcentage :

- Séminaire : 65,0 %.
- Cours magistral : 45,0 %.

Le calcul est donc 65,0 - 45,0 = 20,0 points de pourcentage. Le taux le plus élevé est celui du séminaire avec discussion structurée.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Écart : 20,0 points de pourcentage, en faveur du séminaire.

Taux pour l'ensemble

Question 2.3. Calculez le taux de progression d'au moins 2 points pour l'ensemble des 120 étudiants. Vérifiez votre résultat à partir des effectifs totaux du DT 3.

Pour l'ensemble, on utilise les effectifs totaux : 66 étudiants sur 120 ont progressé d'au moins 2 points. Le taux global vaut 66 / 120 × 100 = 55,0 %. Vérification avec les deux groupes : 39 + 27 = 66 étudiants concernés, et 60 + 60 = 120 étudiants au total. Le calcul direct à partir du tableau agrégé confirme donc le même résultat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux global : 55,0 %.

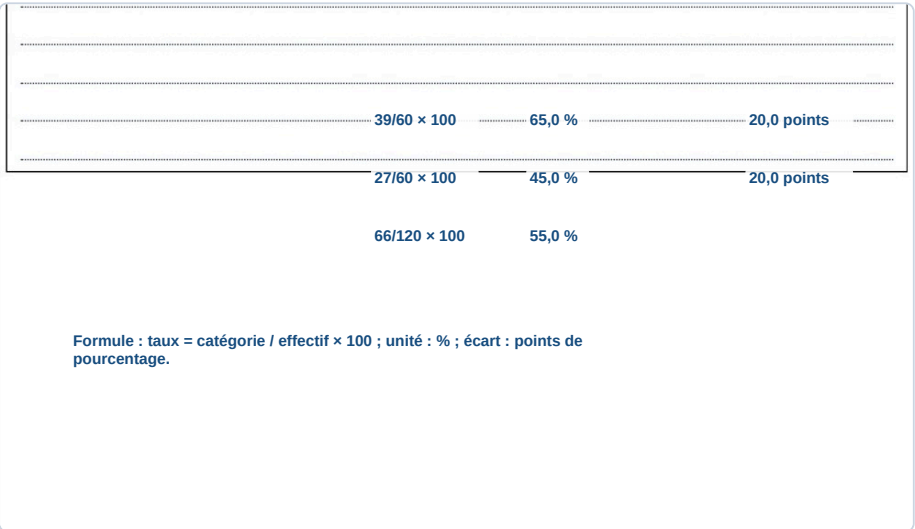
Document réponse DR 1

Question 2.4. Complétez le tableau du DR 1 avec les deux taux par modalité et leur écart en points de pourcentage. Inscrivez les unités et la formule utilisée.

Le DR 1 reçoit les deux taux par modalité, leur écart commun et le taux global. Les taux s'expriment en pourcentage ; l'écart entre les taux s'exprime en points de pourcentage. La formule à inscrire est : effectif de la catégorie / effectif du groupe × 100.

Modalité	Calcul du taux	Taux de progression	Écart au taux de l'autre modalité
Séminaire avec discussion structurée	39 / 60 × 100	65,0 %	20,0 points de pourcentage
Cours magistral et travail individuel	27 / 60 × 100	45,0 %	20,0 points de pourcentage
Ensemble des 120 étudiants	66 / 120 × 100	55,0 %	Sans objet

DR 1 complété : taux de progression



✓ RÉPONSE À RETENIR

DR 1 : séminaire 65,0 %, cours magistral 45,0 %, ensemble 55,0 % ; écart entre modalités 20,0 points de pourcentage.

3. Interprétation et limites de l’analyse

Les données agrégées indiquent les moyennes de score sur 20 avant et après le module, ainsi que les effectifs de progression pour chaque modalité. Il faut calculer les variations moyennes, formuler une conclusion descriptive et expliquer les limites d’une interprétation causale.

Variations moyennes des scores

Question 3.1. Calculez la variation moyenne de score pour chacune des deux modalités, puis l’écart entre ces deux variations. Présentez les opérations et exprimez les résultats en points sur 20.

La variation moyenne correspond à la moyenne après le module moins la moyenne avant. Pour le séminaire : 13,2 − 10,8 = 2,4 points sur 20. Pour le cours magistral : 12,1 − 10,7 = 1,4 point sur 20. L’écart entre les deux variations est 2,4 − 1,4 = 1,0 point sur 20. Les deux groupes progressent en moyenne, avec une variation plus élevée dans le groupe séminaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Séminaire : +2,4 points sur 20 ; cours magistral : +1,4 point sur 20 ; écart : +1,0 point sur 20.

Conclusion descriptive

Question 3.2. À partir des effectifs et des moyennes, formulez une conclusion descriptive comportant un résultat relatif au taux de progression et un résultat relatif à la variation moyenne des scores. Ne présentez pas cette conclusion comme une preuve de causalité.

Dans les données agrégées du dossier, 39 étudiants sur 60 du groupe séminaire ont progressé d’au moins 2 points, soit 65,0 %, contre 27 sur 60 en cours magistral, soit 45,0 %. L’écart des taux est de 20,0 points de pourcentage. Les variations moyennes sont respectivement de 2,4 et 1,4 points sur 20, soit 1,0 point d’écart. Le séminaire présente donc des résultats descriptifs plus élevés sur ces deux indicateurs, sans que cette comparaison établisse un lien de causalité.

DR 2 complété : résultats descriptifs

Trame d’analyse critique des résultats

Élément de la synthèse	Donnée ou argument à mobiliser	Limite ou précaution
Résultat sur les taux	65 % ; variation : +2,4/20 45 % ; variation : +1,4/20	Écart non causal Écart non causal
Résultat sur les variations moyennes		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le séminaire affiche un taux supérieur de 20,0 points de pourcentage et une variation moyenne supérieure de 1,0 point sur 20, sans preuve de causalité.

Limites méthodologiques

Question 3.3. Expliquez pourquoi le dossier ne permet pas d'affirmer que la modalité pédagogique est, à elle seule, la cause des différences observées. Appuyez votre réponse sur deux limites de méthode indiquées ou déductibles du DT 2.

La répartition dans les groupes n'est pas aléatoire : elle dépend de l'organisation des enseignements et des disponibilités. Les groupes peuvent donc différer avant même le module. De plus, l'assiduité, les expériences antérieures et les autres facteurs susceptibles d'influencer les scores ne sont pas renseignés. Les données sont agrégées et ne permettent pas de mesurer ces différences individuelles. Les écarts constatés ne peuvent donc pas être attribués à la seule modalité pédagogique.

DR 2 complété : portée de la comparaison

Trame d'analyse critique des résultats

Élément de la synthèse	Donnée ou argument à mobiliser	Limite ou précaution
Résultat sur les taux		 Répartition non aléatoire ; facteurs non mesurés
Résultat sur les variations moyennes	Comparaison descriptive seulement	

✓ RÉPONSE À RETENIR

La répartition non aléatoire et l'absence de contrôle des différences entre étudiants empêchent d'établir un effet causal propre à la modalité.

4. Synthèse argumentée et proposition de vérification

La synthèse mobilise les ressources, les données agrégées et les calculs pour comparer les deux modalités avec prudence. Une modification concrète du protocole doit ensuite être proposée en précisant la limite qu'elle contribuerait à réduire.

Synthèse argumentée

Question 4.1. Rédigez une synthèse argumentée de 180 à 250 mots répondant à la question suivante : que suggèrent les données sur les deux modalités pédagogiques, et jusqu'où est-il légitime d'interpréter cette différence ? Utilisez au moins deux résultats chiffrés calculés dans les parties précédentes et mentionnez au moins deux limites.

Les données du dossier suggèrent un résultat descriptif plus favorable au séminaire avec discussion structurée. Dans ce groupe, 39 étudiants sur 60, soit 65,0 %, progressent d'au moins 2 points, contre 27 sur 60, soit 45,0 %, en cours magistral : l'écart est de 20,0 points de pourcentage. Les moyennes augmentent respectivement de 2,4 points sur 20 (13,2 - 10,8) et de 1,4 point (12,1 - 10,7), soit un écart de 1,0 point entre les variations. La note de synthèse du comité pédagogique est la ressource la plus utile pour décrire ces chiffres, puisqu'elle donne les effectifs, les moyennes et la définition de l'indicateur; le message anonyme, sans méthode ni source, ne permet pas de vérifier son affirmation catégorique. Il faut toutefois limiter l'interprétation : les chiffres sont construits pour l'évaluation et ne proviennent pas d'une enquête réelle. En outre, les groupes n'ont pas été constitués aléatoirement, les étudiants ayant rejoint les modalités selon l'organisation et leurs disponibilités; des différences initiales ou d'autres facteurs peuvent donc expliquer une partie des écarts. Enfin, les résultats sont agrégés : sans scores individuels, écarts-types, assiduité ni informations sur les expériences antérieures, on ne peut pas évaluer la dispersion ni contrôler ces facteurs. Les données indiquent donc une association descriptive dans le cas présenté, non un effet causal de la pédagogie. Elles ne justifient ni une généralisation aux étudiants en général ni la conclusion que le séminaire améliore nécessairement les résultats.

DR 2 complété : repères pour la synthèse

Trame d'analyse critique des résultats

Élément de la synthèse	Donnée ou argument à mobiliser	Limite ou précaution
Résultat sur les taux	65 % vs 45 % écart : 20 points	Données construites
Résultat sur les variations moyennes	Hausse : +2,4 vs +1,4 écart : +1,0 point sur 20	Moyennes groupées
Portée de la comparaison	Comparaison descriptive	Pas de causalité ni généralisation

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le séminaire présente de meilleurs résultats descriptifs; les données construites et les limites de méthode n'autorisent ni conclusion causale ni généralisation.

Proposition de vérification

Question 4.2. Proposez une modification concrète du protocole qui améliorerait la comparaison entre les modalités. Indiquez en une phrase quelle limite cette modification aiderait à réduire.

1. Répartir aléatoirement les étudiants entre les deux modalités, en stratifiant le tirage selon le score initial pour équilibrer les niveaux de départ.
2. Faire passer à tous la même épreuve avant et après le module, puis relever l'assiduité et les expériences antérieures. La randomisation réduit le biais de sélection et les facteurs consignés aident à interpréter les écarts, sans suffire à établir une généralisation. Ces mesures améliorent la comparabilité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tirer au sort des groupes équilibrés selon le score initial réduit le biais de sélection et les différences de départ.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale de philosophie, session 2026, code 26-LIC-PHIL-EP1, dure 2 heures et affiche un coefficient indicatif de 3,0 sans valeur nationale attestée. Elle étudie des données construites comparant séminaire avec discussion structurée et cours magistral avec travail individuel. Les compétences évaluées sont l'analyse critique des sources, le calcul de taux et de variations, l'interprétation prudente et l'argumentation sur les limites méthodologiques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Taux de progression = effectif ayant progressé d'au moins 2 points divisé par l'effectif du groupe, puis multiplié par 100.
- La catégorie « progression d'au moins 2 points » correspond à un score après le module moins le score avant le module supérieur ou égal à 2.
- La variation moyenne d'un score se calcule par Δ = moyenne après le module - moyenne avant le module.
- L'écart entre deux taux exprimés en pourcentage se calcule par soustraction et s'exprime en points de pourcentage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier le dénominateur utilisé pour chaque taux et arrondir au dixième de pour cent lorsque cela est demandé.
- Ne pas confondre un écart en points de pourcentage avec une différence exprimée en pour cent.
- Distinguer les résultats descriptifs d'une preuve de causalité, surtout lorsque les groupes ne sont pas constitués aléatoirement.
- Dans la synthèse, mobiliser au moins deux résultats chiffrés et mentionner au moins deux limites, comme demandé.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le taux d'étudiants ayant progressé d'au moins 2 points ?

Divisez l'effectif de cette catégorie par l'effectif total du groupe, puis multipliez par 100. Pour les données du sujet, cela donne 39/60 pour le séminaire et 27/60 pour le cours magistral.

Q : Pourquoi l'écart entre les taux se donne-t-il en points de pourcentage ?

On soustrait directement les deux taux déjà exprimés en pourcentage. Ici, 65 % moins 45 % donne un écart de 20 points de pourcentage, et non une différence de 20 %.

Q : Quels calculs de variation moyenne faut-il présenter ?

Pour chaque modalité, soustrayez la moyenne avant du module de la moyenne après. Les variations sont de 2,4 points sur 20 pour le séminaire et de 1,4 point sur 20 pour le cours magistral.

Q : Pourquoi les différences observées ne prouvent-elles pas l'effet causal d'une modalité ?

Les étudiants n'ont pas été répartis aléatoirement et les groupes peuvent différer au départ ou par d'autres facteurs. Les données agrégées ne documentent pas ces facteurs et ne permettent pas d'établir une relation causale.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencephilo.fr/assets/annales/licence-philo/C6 - Exploitation de données à des fins d'analyse/2026/Licence Philosophie - C6 - Exploitation de données à des fins d'analyse - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Philosophie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.